

Cancer : Les promoteurs du Centre d'hadronthérapie Etoile à Lyon annoncent avoir reçu un avis favorable de la HAS.

25-03-2010 08:43 /Actualisé le 25-03-2010 11:54

Lyon (Focus) -

Développement - La Haute Autorité de Santé (HAS) vient de rendre un premier avis à propos des traitements des cancers par ions carbone tels qu'ils seront proposés par le Centre d'hadronthérapie **Etoile** à Lyon, dans lequel elle considère cette technique comme « *prometteuse* ». C'est une étape importante en perspective du financement de ce centre qui devrait ouvrir, non plus en 2012, mais désormais en 2015.

Dans cet avis, remis au Premier ministre, « *la HAS relève que l'état actuel des connaissances indique que les données cliniques sont encore préliminaires (...)* mais l'hadronthérapie par ions carbone apparaît comme une technique prometteuse pour le traitement de certaines tumeurs non résécables ou radiorésistantes et entourées de tissus sains radiosensibles » indiquent les promoteurs d'Etoile dans un communiqué du 24 mars.

Retenu dans le cadre du Plan Cancer, ce centre unique en France, se fixe pour objectif de soigner chaque année 2000 patients atteints de tumeurs difficilement curables avec les moyens actuels de traitement du cancer.

Le 18 décembre dernier, le Centre Etoile a fait l'acquisition d'un terrain au sein du Bioparc dans le 8ème arrondissement de Lyon, sur lequel sera construit le centre national de soins et de recherche. Par ailleurs, il participera à l'exposition universelle de Shanghai au sein du pavillon de la Région Rhône-Alpes dans le cadre de la semaine « Santé » du 2 au 5 juin 2010.

En attendant l'ouverture du Centre, une action concertée entre la Haute Autorité de Santé, l'INCa et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, va être proposée pour assurer l'envoi de patients vers les Centres étrangers, via le réseau OMéRRIC (Organisation Médicale du Recrutement en Radiothérapie par Ions Carbone).

La réalisation d'Etoile nécessitera un investissement aujourd'hui estimé à 104,34 M€. Son financement devrait être assuré par des emprunts pour la moitié de cette somme, et par des subventions des collectivités locales (14 M€ dont 11 M€ en provenance du Conseil Régional), de l'Etat (5 M€), et de l'Institut national du cancer (5M€) pour l'autre.

Celui du fonctionnement proviendra, pour sa part, de l'assurance-maladie et de la dotation nationale spécifique. L'avis de la HAS constitue donc une étape favorable dans ce sens.

Repère

Le Plan Cancer a retenu le Centre Etoile comme centre national de recherche et de traitement par hadronthérapie. Initié par cinq institutions hospitalières rhônalpines (les Centres hospitalo-universitaires de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne, le Centre Léon Bérard de Lyon et l'Institut de Cancérologie de la Loire) sous l'impulsion de l'Agence Régionale d'Hospitalisation Rhône-Alpes, le projet Etoile a reçu le soutien des collectivités territoriales, notamment le Conseil Régional de Rhône-Alpes, le Conseil Général du Rhône, et le Grand Lyon.

CF/AB/AB

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Systèmes – services de santé

Dernières dépêches

HPST : Le 15 juin prochain, un an après les débats parlementaires, le Sénat passera au crible l'application de la loi

Médecine de proximité : Nicolas Sarkozy veut qu'Elisabeth Hubert identifie vite des "solutions nouvelles" pour un accès équitable.

Hôpital : La réunion de la MECSS de l'Assemblée, prévue ce 29 avril, annulée et reportée.

ASIP santé : Un premier appel à projets régionaux, "Emergence", juste avant ceux sur la bureautique santé et la télé-médecine attendus d'ici fin juin.

Economie de l'hôpital : La 7ème conférence organisée par Les Echos, le 30 juin prochain, ambitionne de faire le bilan de la loi HPST.

Autres sujets ...

Articles Liés

Cancer : Ouverture en 2012, à Lyon, du premier centre national d'hadronthérapie par ions carbone

Gérard Duru : "Le secteur de la santé manque d'une culture du traitement de l'information"

Autres sujets...